REPUBLIQUE FRANCAISE

40027 CREUSE CONFLUENCE

PISCINE

Numéro SIRET : 20006754400268

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOUSSAC

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2018

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	**Jointes**	**Sans objet**
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

23031	40027 CREUSE CONFLUENCE	BUDGET 2018

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	17 422
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	19.33	0,00
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	19.33	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	16.29	0,00
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :
- budgétaires (délibération n° ..... du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	336 789,00	273 336,57
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		63 452,43
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	336 789,00	336 789,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	304 320,00	842,31
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		303 477,69
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	304 320,00	304 320,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	641 109,00	641 109,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent , soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES — A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	121 514,00		132 640,00	132 640,00	132 640,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	195 000,00		192 600,00	192 600,00	192 600,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	316 514,00		325 240,00	325 240,00	325 240,00
66	**Charges financières**	12 320,00		11 349,00	11 349,00	11 349,00
67	**Charges exceptionnelles**	4 390,00		200,00	200,00	200,00
68	**Dotations aux provisions (4)**					
022	**Dépenses imprévues**					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	333 224,00		336 789,00	336 789,00	336 789,00
023	*Virement à la section d'investissement (5)*					
042	*Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)*	65 112,00				
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	65 112,00				
	TOTAL	398 336,00		336 789,00	336 789,00	336 789,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	336 789,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES					
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	97 090,38		75 360,57	75 360,57	75 360,57
73	Impots et taxes					
74	Dotations, subventions de participations	290 000,00				
75	Autres produits de gestion courante			197 976,00	197 976,00	197 976,00
	Total des recettes de gestion courante	387 090,38		273 336,57	273 336,57	273 336,57
76	**Produits financiers**					
77	**Produits exceptionnels**					
78	**Reprises sur provisions (4)**					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	387 090,38		273 336,57	273 336,57	273 336,57
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*					
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	387 090,38		273 336,57	273 336,57	273 336,57

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	63 452,43

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	336 789,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC…) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES — A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser (2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 616 682,69		278 855,00	278 855,00	278 855,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	349 725,31		5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 966 408,00		283 855,00	283 855,00	283 855,00
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	19 954,00		20 465,00	20 465,00	20 465,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues					
	Total des dépenses financières	19 954,00		20 465,00	20 465,00	20 465,00
45...1	**Total des opé.pour compte de tiers (9)**					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 986 362,00		304 320,00	304 320,00	304 320,00
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*					
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	2 986 362,00		304 320,00	304 320,00	304 320,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	304 320,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser (2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	2 592 682,00				
	Total des recettes d'équipement	2 592 682,00				
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	70 203,35		842,31	842,31	842,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	70 203,35		842,31	842,31	842,31
45...2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 662 885,35		842,31	842,31	842,31
021	*Virement de la section de fonctionnement (5)*					
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*	65 112,00				
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	65 112,00				
	TOTAL	2 727 997,35		842,31	842,31	842,31

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	303 477,69

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	304 320,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	132 640,00		132 640,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	192 600,00		192 600,00
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	11 349,00		11 349,00
67	Charges exceptionnelles	200,00		200,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions			
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*			
	Dépenses de fonctionnement - Total	336 789,00		336 789,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	336 789,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	20 465,00		20 465,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	*Neutra. amort. subv. équip. versées*			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	278 855,00		278 855,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	5 000,00		5 000,00
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Provisions pour déprec. des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)*			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)*			
59	*Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)*			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	304 320,00		304 320,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	304 320,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 360,57		75 360,57
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en regie*			
73	Impots et taxes			
74	Dotations, subventions de participations			
75	Autres produits de gestion courante	197 976,00		197 976,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	273 336,57		273 336,57

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	63 452,43

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	336 789,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	842,31		842,31
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Provisions pour déprec. des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)*			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)*			
59	*Provisions pour déprec. des comptes fin.*			
3...	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	842,31		842,31

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	303 477,69

\+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	304 320,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	121 514,00	132 640,00	132 640,00
60	Achats & variation des stocks	102 934,00	91 900,00	91 900,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	334,00	400,00	400,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	102 600,00	91 500,00	91 500,00
6061	Fournitures non stockables	94 000,00	83 000,00	83 000,00
60611	Eau et assainissement	11 000,00	11 000,00	11 000,00
60612	Énergie-Électricité	83 000,00	72 000,00	72 000,00
6062	Fournitures non stockées	5 100,00	3 600,00	3 600,00
60624	Produits de traitement	5 000,00	3 500,00	3 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	100,00	100,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 400,00	4 700,00	4 700,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 700,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	200,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	100,00	200,00	200,00
61	Services extérieurs	14 900,00	36 200,00	36 200,00
615	Entretien et réparations	10 400,00	31 500,00	31 500,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	4 500,00	2 500,00	2 500,00
61521	Terrains	4 000,00	1 500,00	1 500,00
61522	Bâtiments	500,00	1 000,00	1 000,00
615228	Autres bâtiments	500,00	1 000,00	1 000,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	700,00	7 000,00	7 000,00
61558	Autres biens mobiliers	700,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	5 200,00	22 000,00	22 000,00
616	Primes d'assurance	4 300,00	4 500,00	4 500,00
6161	Multirisques	4 300,00	4 500,00	4 500,00
618	Divers	200,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	200,00	200,00	200,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	110,00	220,00	220,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	110,00	220,00	220,00
623	Publicité, publications, relations publiques	20,00	520,00	520,00
6231	Annonces et insertions	20,00	20,00	20,00
6236	Catalogues et imprimés		500,00	500,00
625	Déplacements, missions et réceptions	150,00	150,00	150,00
6256	Missions	150,00	150,00	150,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 700,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés		50,00	50,00
628	Divers	1 700,00	1 600,00	1 600,00
6287	Remboursements de frais	500,00		
62871	A la collectivité de rattachement	500,00		
6288	Autres services extérieurs	1 200,00	1 600,00	1 600,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	195 000,00	192 600,00	192 600,00
621	Personnel extérieur au service	1 500,00		
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	1 500,00		
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	2 700,00	3 000,00	3 000,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	2 700,00	3 000,00	3 000,00
64	Charges de personnel	190 800,00	189 600,00	189 600,00
641	Rémunérations du personnel	124 700,00	124 000,00	124 000,00
6411	Personnel titulaire	110 500,00	112 000,00	112 000,00
64111	Rémunération principale	110 500,00	112 000,00	112 000,00
6413	Personnel non titulaire	14 200,00	12 000,00	12 000,00
64131	Rémunérations	14 200,00	12 000,00	12 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	64 500,00	64 000,00	64 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 500,00	23 500,00	23 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	32 000,00	33 000,00	33 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	800,00	1 000,00	1 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 200,00	6 500,00	6 500,00
647	Autres charges sociales	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
014	**Atténuations de produits**			
65	**Autres charges de gestion courante**			
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'élus**			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	316 514,00	325 240,00	325 240,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	**Charges financières (b)**	12 320,00	11 349,00	11 349,00
661	Charges d'intérêts	12 170,00	11 349,00	11 349,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	12 170,00	11 349,00	11 349,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	300,00	11 792,00	11 792,00
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE	11 870,00	-443,00	-443,00
	Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice = 9545.85 Montant de l'exercice N-1 = 9989.7			
668	Autres charges financières	150,00		
6688	Autres	150,00		
67	**Charges exceptionnelles (c)**	4 390,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 390,00	200,00	200,00
68	**Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)**			
022	**Dépenses imprévues (e)**			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	333 224,00	336 789,00	336 789,00
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)***	65 112,00		
6811	*Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles*	65 112,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	65 112,00		
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)***			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	65 112,00		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	398 336,00	336 789,00	336 789,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			336 789,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	**Atténuations de charges**			
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	97 090,38	75 360,57	75 360,57
706	Prestations de services	87 390,38	75 000,57	75 000,57
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	87 390,38	75 000,57	75 000,57
70631	A caractère sportif	87 390,38	75 000,57	75 000,57
708	Autres produits	9 700,00	360,00	360,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	9 700,00		
70841	aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse des écoles	9 700,00		
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)		360,00	360,00
73	**Impôts et taxes**			
74	**Dotations, subventions de participations**	290 000,00		
747	Participations	290 000,00		
7475	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	290 000,00		
74751	GFP de rattachement	290 000,00		
75	**Autres produits de gestion courante**		197 976,00	197 976,00
755	Excédent ou déficit des budgets annexes à caractère administratif		197 976,00	197 976,00
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal		197 976,00	197 976,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	387 090,38	273 336,57	273 336,57

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	387 090,38	273 336,57	273 336,57
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)*			
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)*			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	387 090,38	273 336,57	273 336,57
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)			63 452,43
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			336 789,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	**Stocks**			
20	**Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)**			
204	**Subventions d'équipement versées**			
21	**Immobilisations corporelles**	2 616 682,69	278 855,00	278 855,00
211	Terrains	1 000,69		
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 000,69		
212	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	10 000,00		
214	Constructions sur sol d'autrui	2 592 682,00	267 119,00	267 119,00
2141	Constructions sur sol d'autrui-Bâtiments publics	2 592 682,00	267 119,00	267 119,00
215	Installations, matériel et outillage techniques	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 000,00	3 000,00	3 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	8 736,00	8 736,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	2 736,00	2 736,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**			
23	**Immobilisations en cours**	349 725,31	5 000,00	5 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	349 725,31	5 000,00	5 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	349 725,31	5 000,00	5 000,00
	Total individualisé en opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	2 966 408,00	283 855,00	283 855,00
10	**Dotations, fonds et réserves**			
13	**Subventions d'investissement**			
16	**Emprunts et dettes assimilées**	19 954,00	20 465,00	20 465,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	19 954,00	20 465,00	20 465,00
1641	Emprunts en euros	19 954,00	20 465,00	20 465,00
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participation et créances rattachées a des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
	Total des dépenses financières	19 954,00	20 465,00	20 465,00
45...1.	**Opé. pour compte de tiers (6)**			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 986 362,00	304 320,00	304 320,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	*Opérations d'ordre transfert entre sections (7)*			
041	*Opérations patrimoniales (8)*			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 986 362,00	304 320,00	304 320,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			304 320,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	**Stocks**			
13	**Subventions d'investissement (hors 138)**			
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**			
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204)**			
204	**Subventions d'équipement versées**			
21	**Immobilisations corporelles**			
22	**Immobilisations reçues en affectation**			
23	**Immobilisations en cours**	2 592 682,00		
2314	Constructions sur sol d'autrui	2 592 682,00		
	Total des recettes d'équipement	2 592 682,00		
10	**Dotations, fonds et réserves**	70 203,35	842,31	842,31
102	Dotations et fonds d'investissement	70 203,35	842,31	842,31
1022	Fonds d'investissement	70 203,35	842,31	842,31
10222	F.C.T.V.A.	70 203,35	842,31	842,31
138	**Autres subventions d'investissement non transférables**			
165	**Dépôts et cautionnements reçus**			
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participation et créances rattachées a des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
	Total des recettes financières	70 203,35	842,31	842,31
45...2.	**Opé. pour compte de tiers (5)**			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 662 885,35	842,31	842,31

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	***Virement de la section de fonctionnement***			
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)***	65 112,00		
281	*Amortissements des immobilisations corporelles*	65 112,00		
2813	*Constructions*	61,00		
28132	*Immeubles de rapport*	61,00		
2814	*Constructions sur sol d'autrui*	977,00		
28141	*Bâtiments publics*	977,00		
2815	*Installations, matériel et outillage techniques*	253,00		
28156	*Matériel et outillage d'incendie et de défense civile*	253,00		
281568	*Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile*	253,00		
2817	*Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition*	58 193,00		
28173	*Constructions*	58 193,00		
281732	*Immeubles de rapport*	58 193,00		
2818	*Autres immobilisations corporelles*	5 628,00		
28181	*Installations générales, agencements et aménagements divers*	248,00		
28184	*Mobilier*	1 572,00		
28188	*Autres immobilisations corporelles*	3 808,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	65 112,00		
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	65 112,00		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	2 727 997,35	842,31	842,31
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			303 477,69
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			304 320,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).